



## Contrat de 138 millions de CHF pour le consortium suisse dirigé par la filiale de Swisscom cablex

Avec le consortium CPC formé de cablex, PORR et Condotte/Cossi/LGV, la filiale de Swisscom cablex a obtenu l'adjudication pour le lot «Technique ferroviaire et coordination globale» du tunnel de base du Ceneri, comme l'a annoncé aujourd'hui l'AlpTransit Gotthard SA (ATG). Après la construction du nouveau tunnel du Gothard, le tunnel de base du Ceneri est le plus grand sous-projet de la NLFA. cablex prend en charge la direction du sous-projet «Technique ferroviaire et coordination globale» évalué à 138 millions de CHF et mené conjointement avec le groupe PORR et Condotte/Cossi/LGV.

Lors de l'appel d'offre, cablex a su s'imposer avec ses deux partenaires du secteur du bâtiment, le groupe PORR et Condotte/Cossi/LGV. «Nous sommes fiers de pouvoir apporter notre savoir et notre expérience à ces travaux, qui font partie, avec ceux du Gothard, des plus grands événements dans l'histoire ferroviaire moderne», a déclaré Hans-Peter Legler, CEO de cablex, après l'officialisation de l'adjudication à ARGE CPC. M. Legler précise que le consortium réunit compétences spécialisées, ancrage local et expérience internationale.

Ce projet de 138 millions de CHF comprend entre autres la mise à disposition d'installations radio, de câbles et de télécommunications, la pose de caténaires et l'installation de l'alimentation électrique, ainsi que les systèmes d'automatisation. «Dans le cadre de l'offre, nous avons dirigé notre attention non seulement sur le budget, la qualité et le respect des délais, mais aussi sur la sécurité des futurs voyageurs», déclare Hans-Peter Legler, CEO de cablex. L'installation de la technique ferroviaire commencera en 2016. D'ici là, il reste encore à creuser environ un tiers du tunnel de 40 km qui traversera le Ceneri. Ce n'est qu'alors que le consortium pourra commencer les travaux. Ce sous-projet, le deuxième plus grand de la NLFA après le tunnel de base du Gothard, devrait être mis en service en 2019.

Berne, le 15 août 2013